GOUVERNEMENT ET DIASPORA TOGOLAISE :

- **Opportunités d'investissement au Togo**
- **Mesures incitatives**
- **Instruments de gestion de la Diaspora**

Dr Yves Ekoué AMAÏZO
Conseiller Economique CMDT
Coordonnateur Général
Collectif pour la Vérité des Urnes - Diaspora
yeamaizo@cvu-togo-diaspora.org
www.cvu-togo-diaspora.org

Paris, 8 mars 2014
Assises Régionales de la Diaspora organisées par le Gouvernement Togolais

Quel Togo sans la Diaspora ?

1. *Lever la défiance et retrouver la crédibilité*
2. *Trouver d'abord le consensus sur la méthode de travail*
3. *Opportunité d'investissement au Togo*
4. *Mesures incitatives : changer de culture*
5. *Instrument de gestion : organisation confédérale*

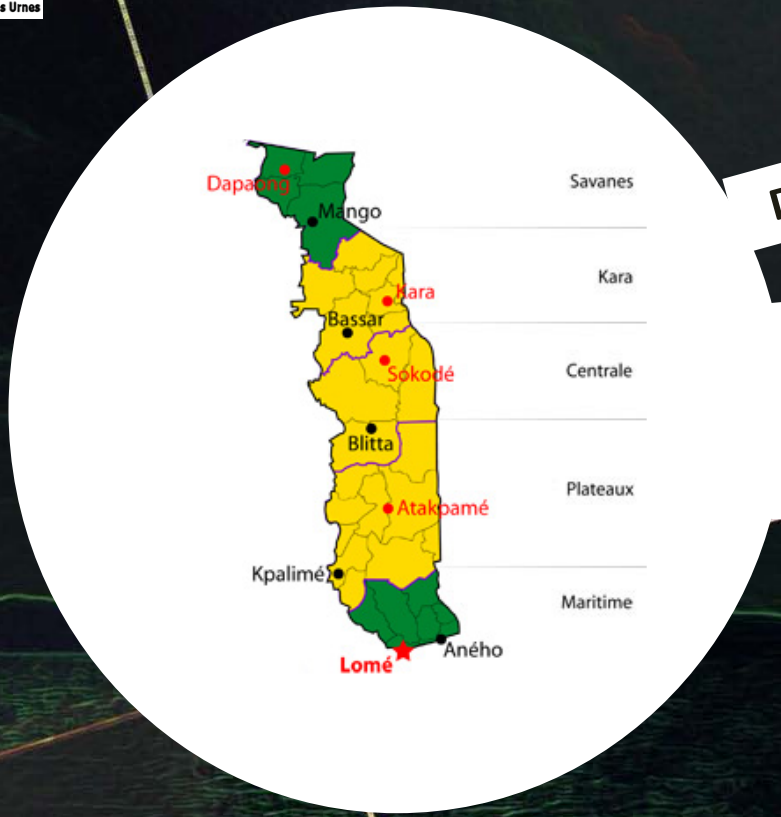

DIASPORA INDEPENDANTE NIÉE

AUJOURD'HUI UN GRAND PROGRÈS

DIASPORA RECONNUE

1. Lever la Défiance

Il va raconter quoi encore à nos petits ?
Sans Diaspora, Pas d'émergence ?
Bon, Bon, ÇA VA !!! Je vais les amadouer ?

NÉCESSAIRE CLARIFICATIONS :
POUR LEVER LA DÉFIANCE : ECOUTER LA DIASPORA INDEPENDANTE

1. La Diaspora n'est pas l'ennemi du Gouvernement
2. Ce n'est pas la Diaspora qui s'oppose au développement et à la répartition équitable des richesses au Togo
3. Ce n'est pas la Diaspora qui a un déficit de crédibilité sur la mise en œuvre d'un cadre de dialogue et de concertation entre le Gouvernement et la Diaspora, au contraire, la Diaspora a créé le Conseil Mondial de la Diaspora Togolaise (CMDT) qui fonctionne sur une base de la confédération dans plusieurs pays où la Diaspora togolaise est présente
4. Le Gouvernement togolais n'a, jusqu'à ce jour, jamais voulu travailler avec le CMDT, ni lui accorder les budgets pour mettre en œuvre les décisions de CMDT (Bonn), reprises pour l'essentiel par le programme actuel Gouvernement-Diaspora.

GOUVERNEMENT ET DIASPORA TOGOLAISE : LEVER LA DÉFIANCE ?

Unilatéralisme du Gouvernement

- Volonté Politique
- Pilotage Affaires Etrangères
- Problème de méthode

Récupérer sélectivement la Diaspora

- Programme de recrutement Bac + 5 + expériences
- Réorienter les transferts financiers de la Diaspora vers l'investissement et les PME

Mettre en place des institutions

- Direction des Togolais de l'Extérieur (stratégie, institution et politique migratoire)
- Haut Conseil de la Diaspora Togolaise (Structure avec budget et autonomie)

OBJECTIFS DU GOUVERNEMENT :
Assises de la Diaspora au Togo avant les élections de 2015

DIASPORA TOGOLAISE ET GOUVERNEMENT : RETROUVER LA CREDIBILITÉ

Aveuglement du Gouvernement	• Ignorer la Diaspora • Ne pas recenser la Diaspora • Ne pas associer la Diaspora aux Stratégies de développement • Ne pas reconnaître les structures de la Diaspora existantes et leurs principes
Méfiance de la Diaspora	• A quand le retour de la crédibilité du Gouvernement • Eviter de se faire récupérer • Ne pas croire aux promesses sans lendemains du Gouvernement • Ne pas voir le Gouvernement récupérer les transferts de fonds vers les familles au pays
Segmentation de la Diaspora	• Conseil Mondial des Togolais de la Diaspora (52 Euros/an) • Méfiance envers la Diaspora créée ou financée par le Gouvernement sur des bases de clientélisme • Expériences négatives de la Diaspora avec le Gouvernement (Engagement individuel ou collectif brisé)

DIASPORA TOGOLAISE ET GOUVERNEMENT : UNE CONCERTATION SANS HYPOCRISIE

Recommandations des organisations de Développement (PNUD, BAD)

Concertation sur une base paritaire : Demande de CMDT

Recommandations de l'Union Européenne (Programme MIEUX 2)

Mise en place d'un Cadre de Dialogue et de Concertation

RETOUR DE LA CONFIANCE ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LA DIASPORA

Mauvaise méthode du Gouvernement :
Négation de CMDT et ses membres
4 Gouvernements (PM: 2 Hougbo, 2 Zunu)
Aujourd'hui, la confiance n'est pas encore là…

2. Trouver d'abord le consensus sur la méthode de travail

EN FINIR AVEC LA CONDESCENDANCE DU GOUVERNEMENT ENVERS LA DIASPORA

Gouvernement : 50 % du budget et des propositions

Diaspora : 50 % du budget et des propositions

Le Gouvernement doit accepter Le principe de la PARITÉ et de la Responsabilisation de la Diaspora

ASSISES DE LA DIASPORA : DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU GOUVERNEMENT

Refus de

RETOUR SÉLECTIF

- Recrutement ciblé au sein de la Diaspora
- Recensement des compétences de la Diaspora et non de la Diaspora
- Contrôler la Maison de la Diaspora togolaise (www.maisondiaspora.org)
- Ne pas reconnaître la Double nationalité, ni le Droit de vote de la Diaspora

ATTIRER l'EPARGNE DE LA DIASPORA

- Mesures incitatives pour orienter les Transferts de la Diaspora de la consommation vers l'investissement, les PME et les capacités productives
- Utiliser la Diaspora pour corriger les défaillances de la gouvernance économique, démocratique, et masquer le refus de redistribution de la croissance

DU RPT AU RDT :

(Rassemblement du Peuple Togolais au Rassemblement de la Diaspora Togolaise)

- Organisation unilatérale d'un Dialogue permanent
- 1. Du Gouvernement vers la Diaspora
- 2. De la Diaspora (sous contrôle) vers le Gouvernement
- 3. Un instrument d'une réconciliation de façade en refusant l'indépendance et l'autonomie financière du Haut Conseil de la Diaspora

ASSISES DE LA DIASPORA : DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE LA DIASPORA

Engagement du Gouvernement à ne pas s'opposer à l'indépendance de la Diaspora

Mettre en place les statuts et le budget pour une fonctionnement démocratique et autonome du Haut Conseil de la Diaspora Togolaise

Accepter que les positions de la Diaspora togolaise peuvent diverger de celles du Gouvernement sans craindre des représailles formelles ou informelles

S'assurer que la défense des intérêts de la Diaspora sont convergents avec la défense des intérêts des populations togolaises

3. Opportunités d'investissement au Togo

RESSOURCES NON GENERATRICES D'ENDETTEMENT, 2010 – 2012

en millions de $US

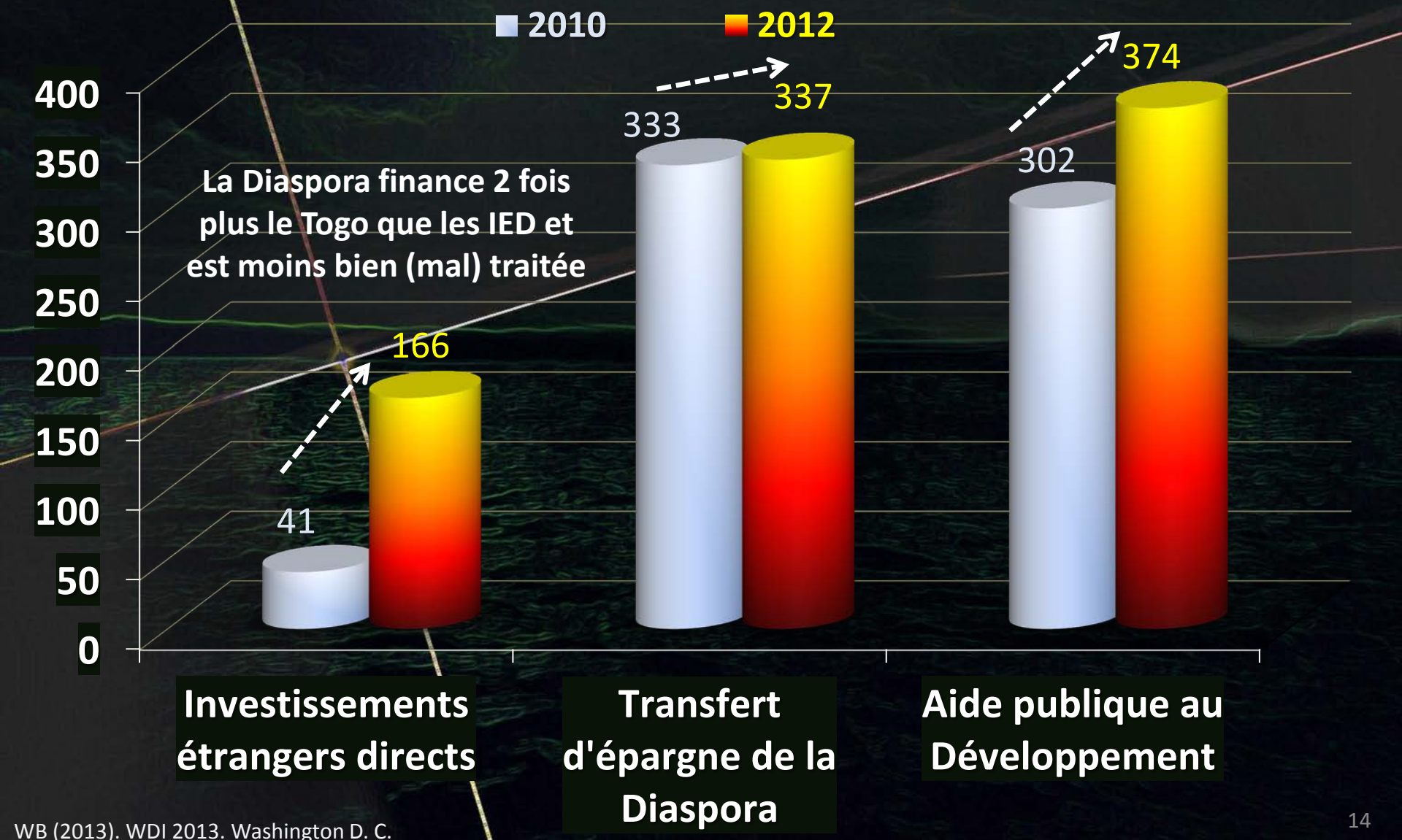

WB (2013). WDI 2013. Washington D. C.

OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT

CRÉER UN STATUT SPECIAL DE DÉFISCALISATION DES INVESTISSEURS DE LA DIASPORA

Avantages

CADRE DE CONCERTATION PARITAIRE

Obligations

1. **Créer de l'emploi décent**
2. **Apporter du contenu technologique et de l'innovation**
3. **Utiliser la main d'œuvre nationale**
4. **S'associer avec des entrepreneurs locaux (secteurs formels et informels)**
5. **Facilités spéciales pour les investissements en zones rurales ou péri-urbaines**
6. **Fonds d'investissement (fonds souverain avec guichet des partenaires au développement) pour la Diaspora géré avec 50 % des membres de la Diaspora (direction et conseil d'administration)**

4. Mesures incitatives : changer de culture

TOGO : TAUX D'IMPOSITION, 2011 et 2012
(en % du profit commercial)

France : 65,7 % et 64,7%
Fiscalité dissuasive

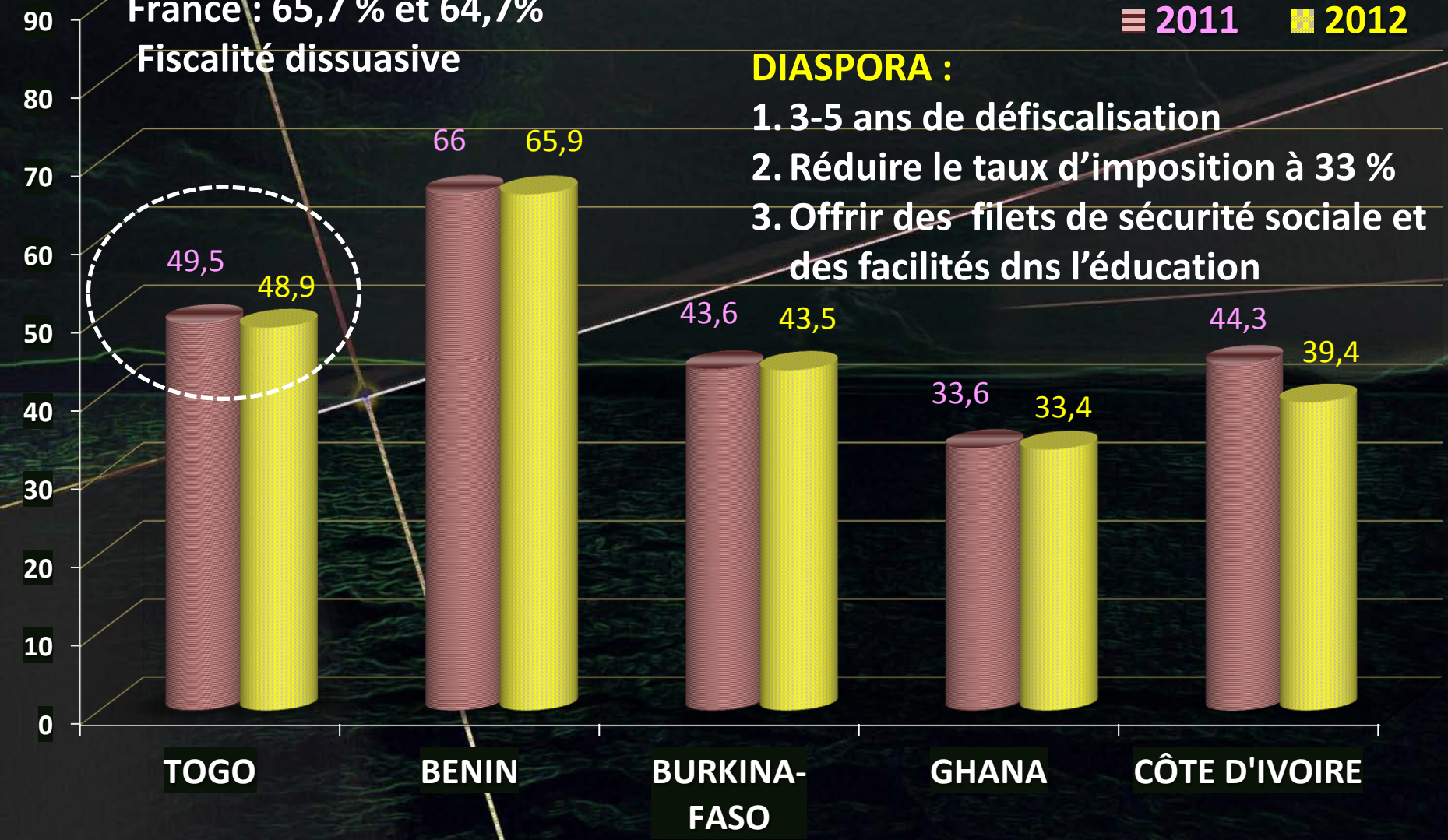

DIASPORA :

1. 3-5 ans de défiscalisation
2. Réduire le taux d'imposition à 33 %
3. Offrir des filets de sécurité sociale et des facilités dns l'éducation

Source: WDI (2013). WDI 2013. Washington D. C.

TOGO : CRÉER UNE ENTREPRISE, 2011 et 2012
(Nombre de jours)

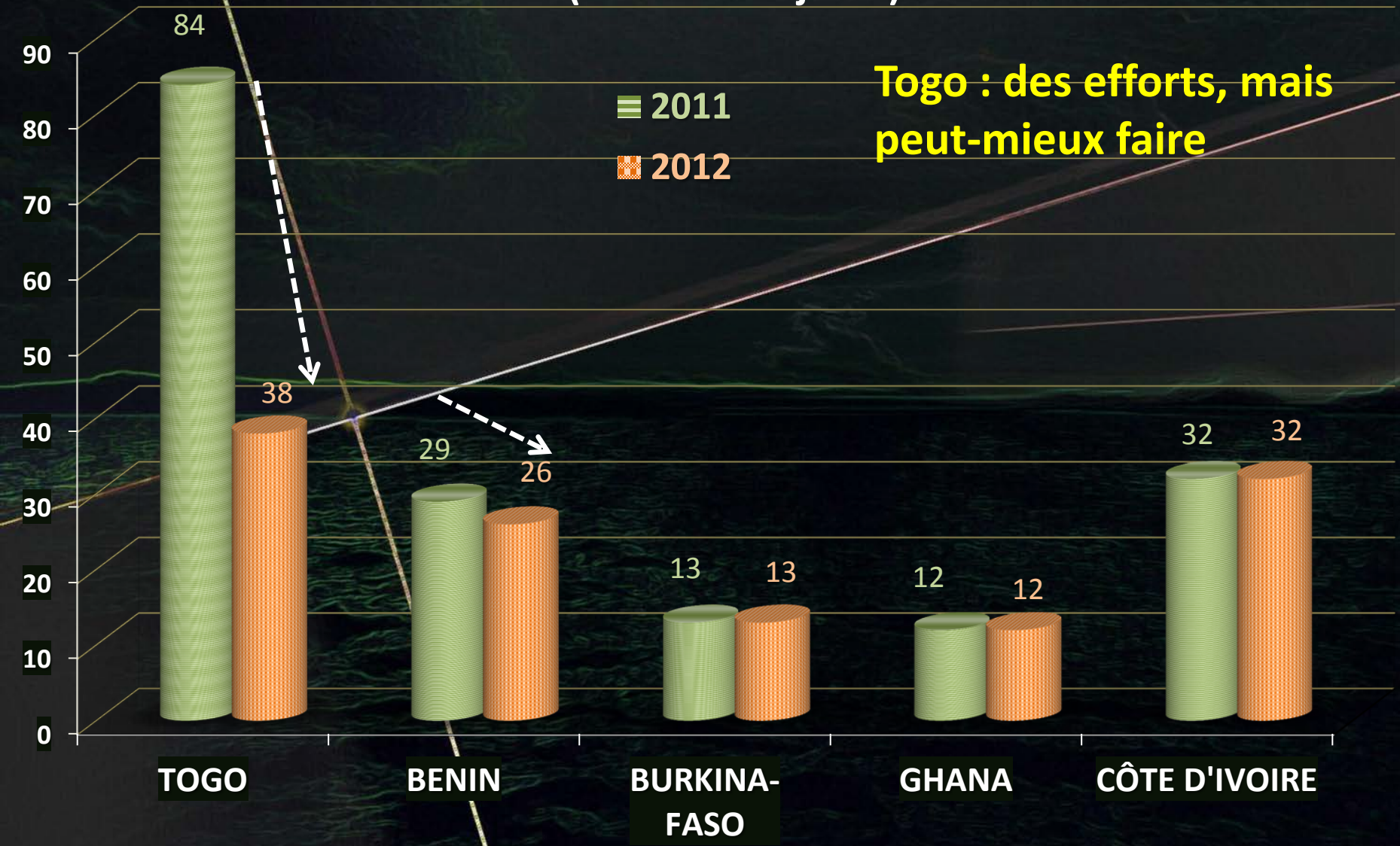

Togo : des efforts, mais peut-mieux faire

Source: WDI (2013). WDI 2013. Washington D. C.

QUELQUES MESURES INCITATIVES

En réalité, une culture de la rente et de la médiocrité à changer)

1. **Transparence et indépendance** du système judiciaire (finir avec l'impunité)
2. **Non-interférence de l'Etat dans les affaires de la Diaspora** mais simple régulation
3. **Non-fongibilité de certains impôts** et Taxes (avec affectation décidées par le partenariat (Diaspora/Gouvernement)
4. **Autorisation de la concurrence notamment pour la logistique et les transports** (pas de décision unilatérale de l'Etat)
5. **Participation privilégiée aux marchés publics** pour la Diaspora sans limitation d'âges pour les experts, consultants et bureaux d'études (transparence des termes de référence et mode de sélection)
6. **Guichet unique d'installation de la Diaspora**
7. **Passeport Diaspora** avec validité de 10 ans (inscrit dans le passeport national dont la validité doit passer de 3 à 10 ans)

5. Instruments de gestion de la Diaspora

DIASPORA PLURIELLE :
Migration/retour pour raisons économiques, familiales et/ou politiques

ASSISES DE LA DIASPORA : LE TOGO UN BIEN COMMUN

TROUVER UN CONSENSUS SUR LA MÉTHODE DE TRAVAIL

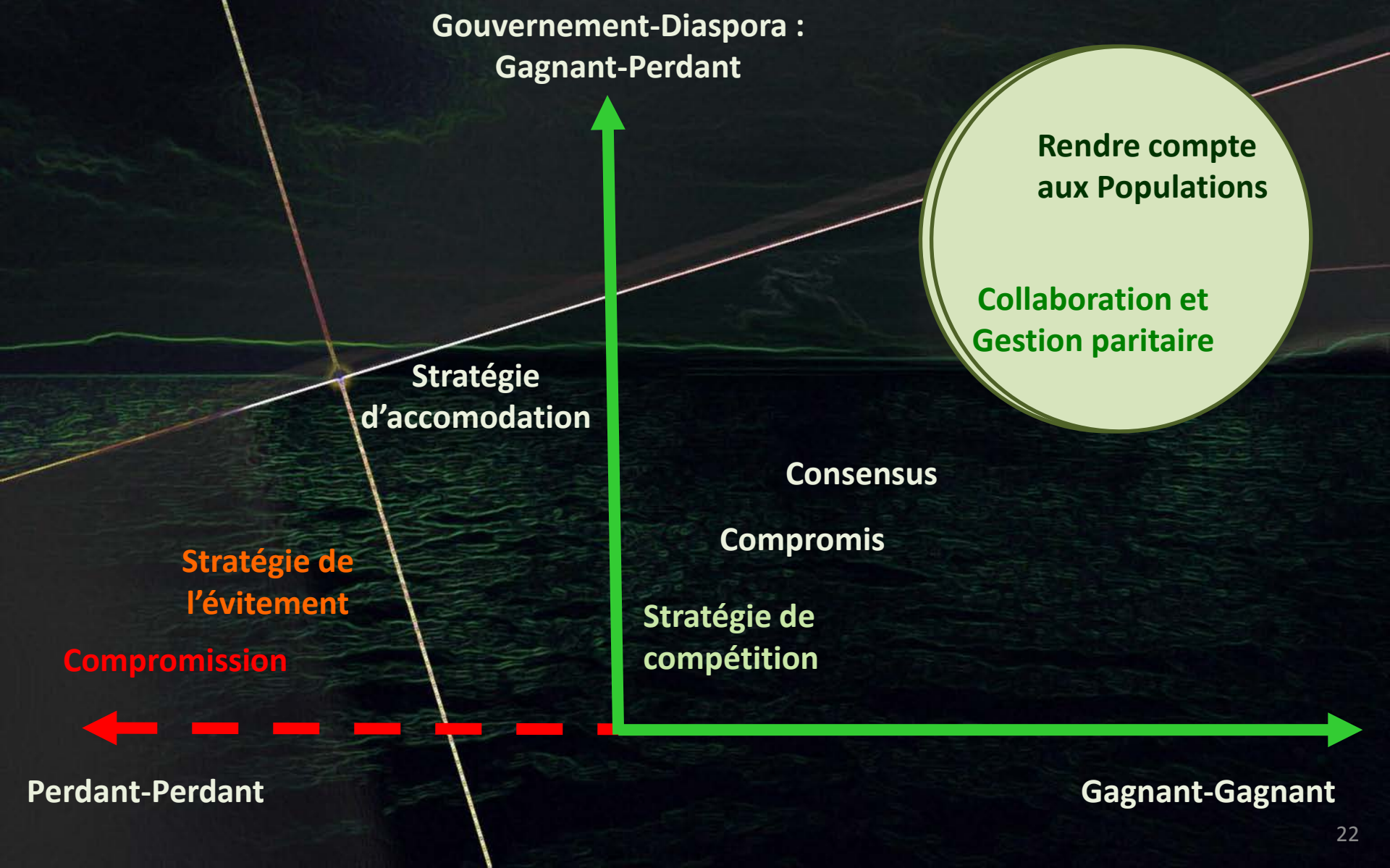

STRUCTURER AVEC UN BUDGET LA CONFÉDÉRATION DE LA DIASPORA

1. **Direction des Togolais de l'Extérieur**
2. Evolution vers un Ministère des Togolais de l'Extérieur

2. FONDS SOUVERAIN BASÉE SUR UNE FISCALITÉ AUTOMATIQUE
(Fonds d'Investissements des Togolais de l'Extérieur)

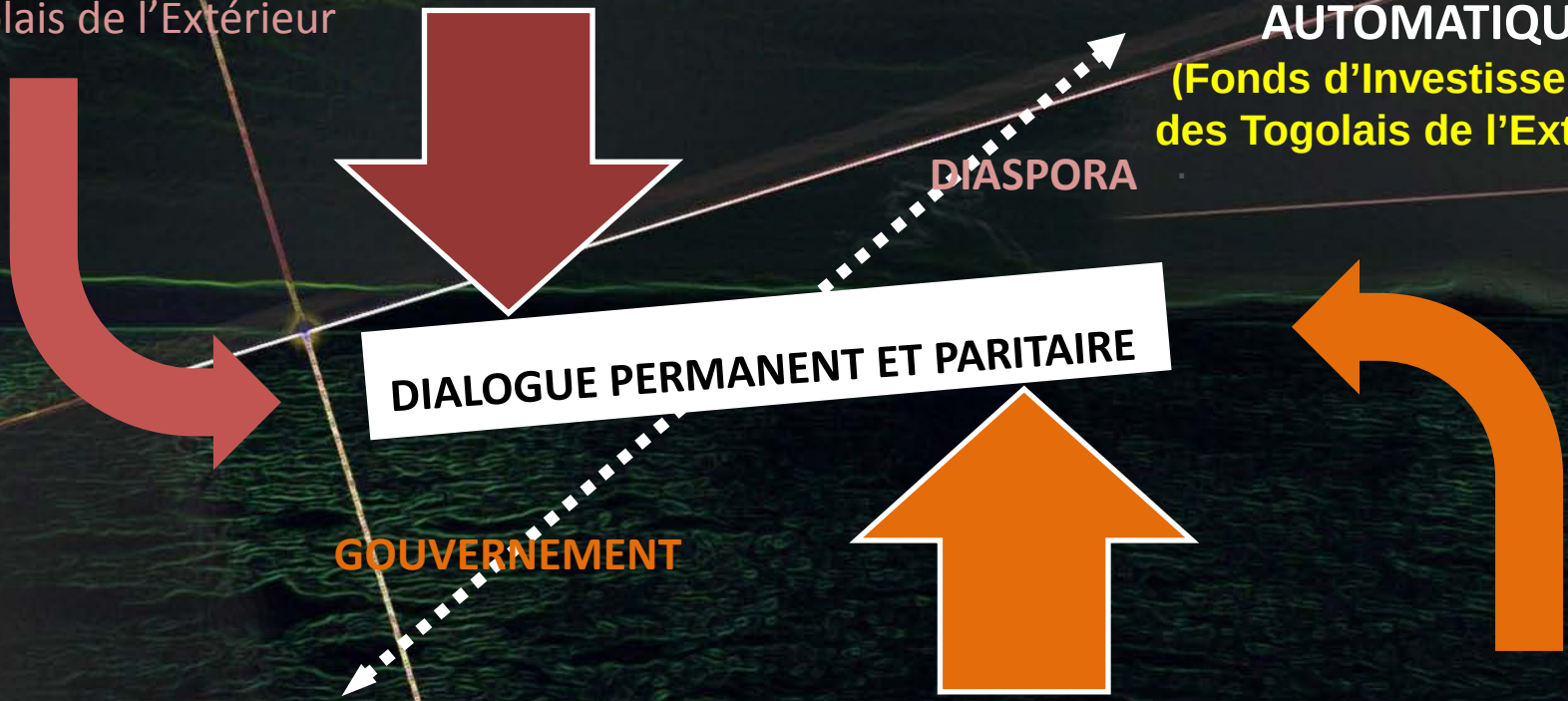

1. **RESPECT MUTUEL ET INDEPENDENDANCE DECISIONNELLE DU HCTE**

1. **Haut Conseil (ou Agence) des Togolais de l'Extérieur** (Structure avec budget et autonomie)
2. Evolution vers Le Haut Conseil de la **6e Region** du Togo

LA DIASPORA TOGOLAISE EST INVITÉE A RENFORCER LE CONSEIL MONDIAL DE LA DIASPORA :

CMDT, UNE INITIATIVE , PRÉLUDE À UNE CONFÉDÉRATION DE LA DIASPORA, CONTRIBUTION AU FUTUR HAUT CONSEIL DES TOGOLAIS DE L'EXTÉRIEUR...

www.cmdtogo.org

Dr. Martin AMOUZOU

CMDT

CMDT :

une clé pour une Diaspora réunie pour défendre ses intérêts et ceux du peuple togolais

Discussions ?

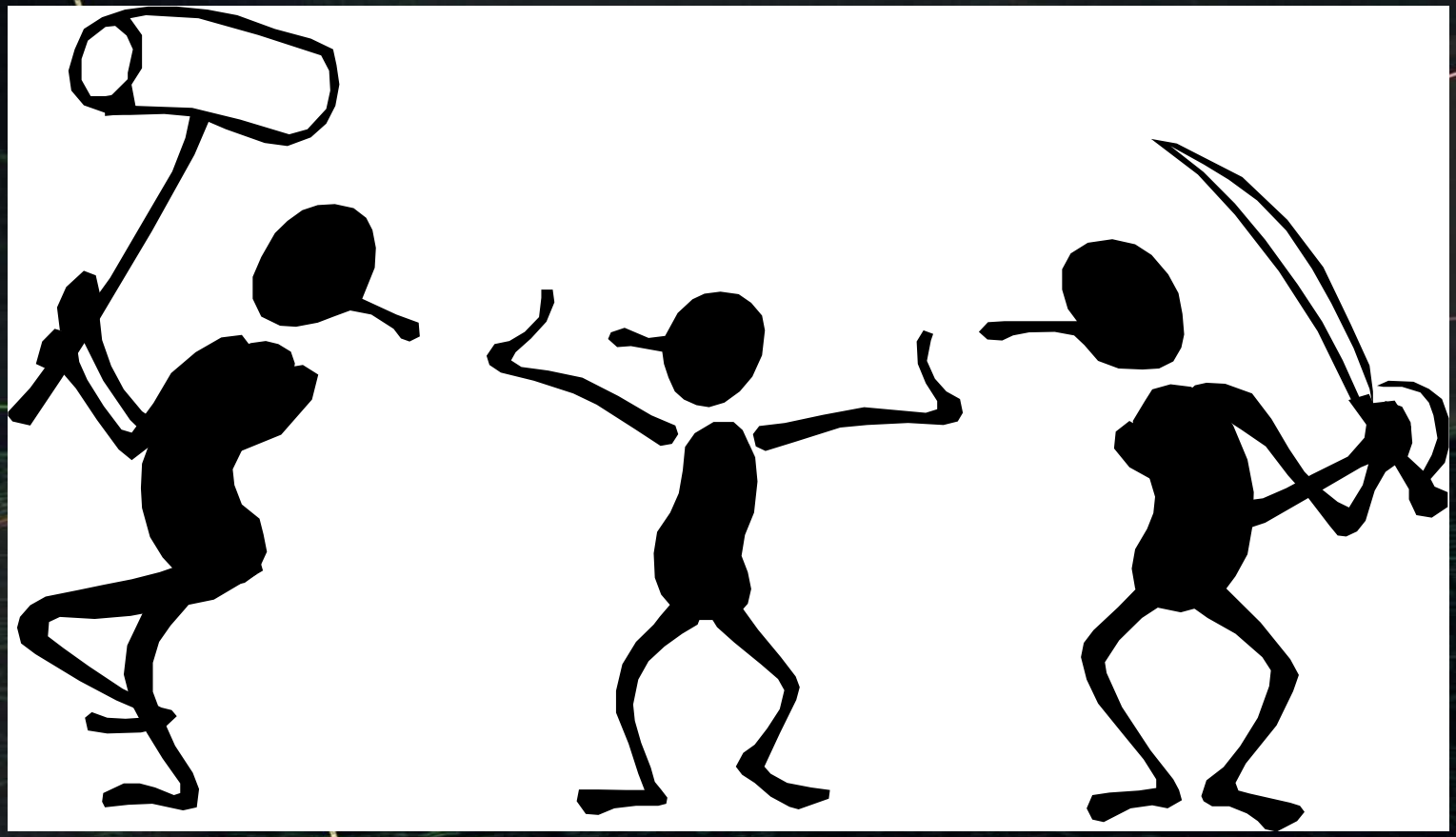

Je vous remercie !

Visitez

www.cmdtogo.org
www.cvu-togo-diaspora.org